

# Travailler, ou pas

*par Marc Fleurbaey*

---

**Parfois discuté, rarement expérimenté, le revenu universel suscite des réserves : combien coûterait-il, et est-ce seulement légitime de rémunérer chacun de la sorte ? P. Van Parijs et Y. Vanderborght expliquent que ces critiques, faibles, masquent trop souvent les bénéfices économiques, sociaux, humains qu'on peut escompter de cette mesure.**

---

Recensé : Philippe Van Parijs et Yannick Vanderborght, *Basic Income : A Radical Proposal for a Free Society and a Sane Economy*, Cambridge, Harvard University Press, 2017.

Ce livre est une synthèse bienvenue sur le revenu universel, à une période où l'intérêt pour cette idée est croissant dans le débat public, notamment après le récent référendum suisse, ou encore la dernière campagne présidentielle en France. Le revenu universel souffre d'une mauvaise image provenant du caractère insolite de l'idée que l'on puisse mériter un revenu sans travail ni patrimoine, mais souffre aussi de l'arithmétique simpliste qui consiste à croire que son introduction coûterait le montant du revenu universel par tête multiplié par la taille de la population.

## Fausse objections

Les auteurs s'attaquent à ces objections et à bien d'autres, en commençant par définir ce qu'ils considèrent comme le véritable revenu universel : individuel, sans condition d'obtention (sauf peut-être des conditions d'âge) ni restriction d'utilisation. Ils le distinguent de ses « cousins », la dotation universelle en capital (une forme d'héritage universel versé à tous à l'âge de la majorité), l'impôt négatif, le crédit d'impôt aux bas revenus, les subventions aux bas

salaires, la garantie d'emploi, et le partage du travail. Ils retracent ensuite la naissance de la protection sociale et de l'idée d'une garantie de revenu, avant de s'attaquer au cœur de l'argumentation : la justification éthique du revenu universel, sa faisabilité économique, ses perspectives politiques, et les difficultés liées à la mondialisation de l'économie.

### Les différentes formes d'aide

- **Le revenu universel** est un revenu régulier (mensuel, par exemple) versé à tous sans condition (sauf éventuellement un âge minimum).

- **La dotation universelle en capital** est un versement unique d'une somme substantielle à l'âge de la majorité, éventuellement avec des restrictions d'utilisation (études, logement, entrepreneuriat).

- **L'impôt négatif** est une aide sous conditions de ressources, visant à garantir un niveau minimum de revenu. Son montant décroît avec le revenu gagné par ailleurs.

- **Le crédit d'impôt aux bas revenus** est comme l'impôt négatif, mais généralement conditionné à une certaine quantité d'heures travaillées, pour encourager la participation au marché du travail.

- **Les subventions aux bas salaires** sont accordées aux employeurs et sont destinées à encourager les embauches. Leur impact sur le salaire net des travailleurs est généralement considéré positif.

- **La garantie d'emploi** donne accès à des emplois au salaire minimum, subventionnés par l'État.

- **Le partage du travail** consiste à réglementer le temps de travail pour faire en sorte que la masse d'heures de travail soit partagée entre un plus grand nombre d'emplois.

L'ouvrage est très accessible et se lit très facilement, mais il est aussi rigoureux et très riche d'informations historiques, économiques, et politiques. Comment répond-il aux deux objections citées au début ? Le coût du revenu universel peut en théorie être presque nul, si les aides et taxes sont ajustées pour que les revenus disponibles restent identiques à ceux de l'ancien système. Supposons par exemple que le revenu universel soit de 500 € par mois et par personne. Dans cette hypothèse, une personne recevant 400 € d'aide sociale dans l'ancien système percevra le revenu universel de 500 € et pourrait payer un impôt de 100 € pour garder son ancien revenu disponible. Une personne payant 1000 € d'impôt percevra le revenu universel et pourrait payer 1500 € d'impôt pour retrouver son ancien revenu disponible.

Cette réponse à l'objection du coût suscite bien sûr une seconde objection, celle de la vacuité du revenu universel si l'adaptation des impôts pour assurer son financement rend

l'opération neutre pour tout le monde. À cette seconde objection, les auteurs répondent d'abord que les impôts peuvent être ajustés de diverses manières, l'introduction du revenu universel pouvant être l'occasion d'augmenter la progressivité de l'impôt, et être rendue plus facile par l'introduction de nouvelles taxes, telle la taxe Tobin sur les transactions financières ou la taxe carbone. En outre, l'opération n'est absolument pas neutre pour les personnes qui, dans l'ancien système, ne recouraient pas ou renonçaient à demander l'aide sociale à laquelle elles ont droit (soit jusqu'à la moitié de la population concernée, pour certaines aides). Cela engendre un vrai surcoût par rapport à l'ancien système, mais c'est aussi un avantage essentiel. Le revenu universel couvre mieux les populations pauvres, permet d'éviter leur stigmatisation et les contrôles dégradants qui peuvent accompagner l'aide sociale, souvent conditionnelle, et d'assurer une meilleure garantie et l'absence de délai dans le versement de l'aide. Ces avantages sont considérables, et constituent la principale raison pour laquelle l'auteur de ces lignes soutient la proposition de revenu universel. Mais cela suppose que ce revenu soit suffisamment élevé pour que l'aide sociale aux plus pauvres puisse être éliminée.

## Liberté réelle

L'objection morale au revenu sans contrepartie, également évoquée plus haut, n'est pas très convaincante sur le plan conceptuel, puisque la relation entre contribution et situation sociale est très lâche dans une économie marchande (les revenus doivent souvent plus à la chance qu'au mérite), mais peut avoir une influence réelle dans le jeu politique si le corps électoral y est sensible. La réponse des auteurs à cette objection s'appuie sur une argumentation philosophique, et principalement sur l'idée que la liberté réelle des personnes est ce qu'une société juste doit promouvoir — la liberté réelle fait référence ici à ce que les personnes peuvent vraiment faire dans leur vie, par opposition à la liberté formelle qui se contente de permettre sans garantir les moyens correspondants. Selon eux, le revenu universel est un vecteur de liberté réelle, non seulement par un accès plus grand à la consommation, mais aussi par une plus grande liberté vis-à-vis du marché du travail et des emplois dégradants ou dangereux, une plus grande possibilité de pratiquer des activités (culturelles ou sociales) peu rémunératrices, et une plus grande sécurité pour pouvoir prendre des risques entrepreneuriaux. Il est intéressant de noter en particulier que, si son montant est bien choisi, le revenu universel accroît à la fois la possibilité pour les travailleurs d'accepter des activités attractives, mais peu rémunératrices, et de refuser des activités répugnantes si elles ne sont pas payées bien au-dessus du niveau actuel.

On peut s'étonner que, dans leur analyse des arguments justifiant le revenu universel, les auteurs citent une large littérature académique, mais ignorent complètement les théories de l'équité des dernières décennies, qui fournissent des arguments pour justifier un revenu universel le plus élevé possible (avec ou sans exonération fiscale des revenus inférieurs au salaire minimum, selon les principes d'équité retenus), et qui ont été développées notamment dans l'université de Louvain-la-Neuve (celle où Philippe Van Parijs a exercé) par François Maniquet (certes, dans

le département d'économie, et, pour être transparent, en collaboration avec l'auteur de ces lignes – voir référence en fin de texte).

## La qualité des relations sociales

Bien que l'argument selon lequel le revenu universel augmente les libertés soit indiscutable, on peut cependant se demander pourquoi l'argent serait le meilleur moyen de rendre les gens libres. L'argent, quand sa quantité est modeste, n'achète pas l'accès à des relations sociales de qualité, ni l'accès au pouvoir dans les décisions qui affectent profondément la vie des personnes, comme les décisions politiques dans leur juridiction, ou les décisions économiques dans leur zone de vie et leur lieu de travail. Concernant la vie au travail en particulier, il est singulier de ne s'intéresser qu'à ce qu'Albert Hirschman appelait « *exit* » (la possibilité de faire pression en menaçant de partir) pour modifier les rapports de pouvoir économiques, alors qu'il existe bien des idées intéressantes s'appuyant sur la « *voice* » (la participation aux processus de décision par le vote ou toute autre procédure permettant d'exprimer son opinion sans menacer de quitter l'organisation), c'est-à-dire sur une démocratisation réelle de l'entreprise. Les auteurs semblent adhérer à une vision très économiciste de la vie humaine et sociale, alors que la menace environnementale nous place sans doute à un moment historique où il conviendrait de prendre ses distances avec une telle vision et de réfléchir au pouvoir et aux relations sociales, au lieu de se concentrer sur les ressources économiques. Le fait que le revenu universel facilite le développement d'activités non marchandes ne doit pas exonérer les auteurs d'une réflexion sur la répartition du pouvoir et les procédures de décision, que l'État devrait réguler directement et pas seulement par le biais, très indirect et très peu efficace, de subventions inconditionnelles aux personnes.

En outre, même si l'objection morale au revenu sans contrepartie est faible sur le plan philosophique, il demeure vrai que la plupart des gens ressentent un réel besoin de se sentir connectés et utiles. De ce point de vue, il paraît beaucoup plus attractif de chercher à rendre l'entreprise plus humaine que de permettre aux personnes qui ne trouvent pas de travail décent de rester à la maison. Avec le revenu universel, certaines d'entre elles vont pouvoir se consacrer à des activités non marchandes, mais combien vont perdre leur temps dans les jeux vidéo, la pornographie et sombrer dans la dépression ? Il y a un vrai besoin d'organiser la vie sociale de telle sorte que les relations dans l'entreprise, dans les quartiers, entre les administrés et l'administration (la police, les travailleurs sociaux, la justice), soient respectueuses et émancipatrices. Le revenu universel peut légèrement améliorer les choses, mais les auteurs restent étrangement silencieux sur les interventions directes qui permettent de renforcer les libertés dans ce domaine relationnel.

Dans cette perspective, la proposition d'Anthony B. Atkinson dans son dernier ouvrage, *Inequality. What can be done ?*, d'accompagner le revenu universel d'un encouragement fort à la

participation à des activités répond à la fois au souci politique de satisfaire la préférence sociale répandue pour la réciprocité et au vrai problème de la promotion de l'insertion sociale des personnes les plus en difficulté. Comme les auteurs le reconnaissent lorsqu'ils discutent cette idée, cette formule risque bien sûr de réintroduire le paternalisme intrusif de certaines aides sociales et une certaine dépendance vis-à-vis des employeurs, mais si le principe même de l'accompagnement est la qualité des relations sociales, il faut que cela inclue les relations entre les personnes vulnérables et les travailleurs sociaux. Et si l'entreprise est démocratisée, la dépendance vis-à-vis de l'emploi devrait passer d'une dépendance négative (vis-à-vis de collègues ou patrons dominants) à une dépendance positive (associée à un réel attachement au travail et à la communauté de collègues).

En conclusion, ce livre est de loin la meilleure synthèse disponible sur le sujet du revenu universel, et sa lecture par toutes les personnes intéressées permettrait d'élever le niveau du débat public lorsque cette idée est introduite sur des plateformes politiques. Cela éviterait les difficultés semblables à celles qu'ont connues George McGovern aux États-Unis et Benoît Hamon tout récemment en France, lorsqu'ils ont dû abandonner ou éviscérer leur proposition de revenu universel sous le feu de critiques erronées, mais faussement convaincantes.

#### Bibliographie :

- M. Fleurbaey, F. Maniquet 2011, *A Theory of Fairness and Social Welfare*, Cambridge University Press.
- A. B. Atkinson 2015, *Inequality. What can be done ?*, Cambridge, Harvard University Press.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 27 novembre 2017.